

Retour de Tunisie

Par Jean-François Coustillière, consultant indépendant, associé au groupe d'analyse de JFC Conseil

Depuis la révolte de 2011 la Tunisie a connu de nombreux aléas et aujourd'hui, les questions majeures qui se posent sont la sécurité intérieure, la défense des frontières et la relance de l'économie. Ces enjeux concernent le devenir de ce pays mais évidemment aussi la paix et la prospérité en Union européenne. A la suite d'un séjour d'une douzaine de jours à Tunis pour raisons professionnelles, il m'a été donné de rencontrer des journalistes, des politiques et des fonctionnaires avec lesquels nous avons évoqué la situation en Tunisie. Chacun s'accorde à penser que l'avenir des pays du Maghreb et de ceux de l'Union européenne est solidaire.

La Tunisie a un besoin urgent et concret d'aide et de soutien sous la forme de crédits, de savoir-faire et de coopérations. Ce constat est semble-t-il largement partagé au sein de l'Union européenne. Celle-ci ne cesse d'ailleurs de lancer depuis 2011 de nouvelles initiatives, de nouveaux projets, de nouvelles promesses : une communication sur « Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée », une communication « Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation », un « Programme Spring »¹, un "Partenariat privilégié"², « Vers une nouvelle politique européenne de voisinage »³, de nombreuses visites et déclarations, etc.. Au nord de la Méditerranée ces engagements sont appréciés comme des réponses adaptées au besoin.

En Tunisie, ces initiatives sont jugées dérisoires compte tenu des défis qui se présentent. Cette autosatisfaction européenne irrite. Au soutien financier sollicité pour faire face au désastre économique qui plonge le pays dans une crise multidimensionnelle, il est jugé que la Commission européenne distille, par doses homéopathiques, des aides peu structurantes puisqu'elles sont modiques et allant vers des projets ne pouvant avoir aucun impact réel sur l'économie tunisienne et notamment l'emploi. Il est également rappelé qu'au G8 de Deauville en 2011, pour répondre au plan de développement économique et social évalué à 125 milliards de dollars par la Tunisie, la communauté internationale était sollicitée pour 25 milliards, à décaisser sur cinq ans, aucune des promesses n'a été honorée. Le seul besoin pour la sécurité, environ 200 M\$ en 2015, que la Tunisie se trouve obligée d'engager pour équiper ses forces de défense montre bien ce décalage entre besoins et aides.. Les Etats Unis ne s'y trompent pas et promettent d'augmenter leur aide, qui était de 57 millions d'euro en 2014, de 200% en 2015. Quelle sera l'aide réelle de l'UE à la Tunisie au-delà des modestes gestes effectués.

Ce besoin est pourtant clair et il a été nettement exprimé par le président Caïd Essebsi lors de sa visite à Paris mardi 7 avril 2015 devant le Sénat : «La Tunisie a besoin aujourd'hui que ses partenaires et amis se tiennent à ses côtés. Pour investir à nos côtés, pour mobiliser avec nous des investisseurs potentiels mais surtout pour nous accompagner sur les actions les plus structurantes, dont notamment la formation et la réforme administrative». Il a aussi appelé à un «un cadre permanent de réflexion pour promouvoir l'intégration verticale Europe-Méditerranée-Afrique en y incluant le

¹ SPRING : programme européen du soutien au partenariat, à la réforme et à la croissance inclusive.

² Site du Sénat français – 'Partenariat privilégié' : « Le Conseil d'association Union européenne - Tunisie du 19 novembre 2012 est venu concrétiser cette nouvelle approche avec la conclusion d'un « partenariat privilégié ». Ce statut avait été refusé à la Tunisie en 2008. Un Plan d'action définit, pour la période 2013-2017, trois axes prioritaires devant permettre de renforcer les liens politiques, économiques, scientifiques, sociaux et culturels entre les deux signataires »

³ Commission européenne - DOCUMENT DE CONSULTATION CONJOINT – 4 mars 2015 : « L'objet du présent document est d'établir un cadre en vue d'un débat stratégique sur l'orientation future de la PEV »

Golfe». Il est certain que le soutien européen doit privilégier l'ouverture : le marché européen reste toujours fermé aux services, l'accès est réduit pour les produits agricoles (sauf pour certains produits et dans le cadre de quotas) et bien sûr la mobilité qui reste comme une épine dans le pied, les formules comme "partenariat pour la mobilité" ou "immigration choisie" restent vagues, peu effective et non adaptées aux besoins.

La Tunisie est le seul pays arabe engagé dans une transition démocratique conforme à nos valeurs, que nous appelons de nos vœux dans cette région. L'Union européenne a la responsabilité d'accompagner ce pays avec de plus larges moyens. Si ceux-ci ne sont pas, du fait de la crise, disponibles, il convient de réorienter les aides déjà budgétées selon des priorités réactualisées. Doit-on rappeler⁴ que le Maroc bénéficie, parmi les pays de la PEV, de la plus forte aide de l'UE avec de l'ordre de 728 à 890 millions d'euro pour la période 2014-2015 tandis que la Tunisie ne recevra une aide que de 202 à 246 millions d'euro pour cette même période. Ces aides correspondent respectivement à 27,5 millions d'euro par habitant au Maroc et 22,5 millions d'euro par habitant en Tunisie. Un rééquilibrage semblerait légitime eut égard aux efforts respectivement faits par ces pays sur le chemin de la démocratie et de l'Etat de droit.

Certes la période n'est pas très favorable à l'accroissement des dépenses, mais le présent défi est fondamental pour l'avenir de l'UE qui se voit confrontée à la fois à des enjeux de sécurité et à ceux de la cohérence de sa stratégie avec ses objectifs de la PEV.

Le 19 04 2015

Jean-François COUSTILLIERE
Consultant indépendant,
associé au groupe d'analyse de JFC Conseil

⁴ Communiqué de presse de la Commission européenne du 8 septembre 2014 :La Commission européenne a arrêté des décisions garantissant un important financement de l'UE en faveur des partenaires de la politique européenne de voisinage dans les années à venir.../... Le montant total de ces programmes s'élève à plus de 5,5 milliards d'euros.../... documents de programmation bilatérale :
.../... Maroc: la dotation indicative pour la période 2014-2017 est comprise entre 728 000 000 et 890 000 000 euros.../...
.../...Tunisie: la dotation indicative pour la période 2014-2015 est comprise entre 202 000000 et 246 000 000 euros.../...